

**Mercredi 7 mai 2014**  
**de 12 h à 12 h 25**  
**Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3036**  
2375, chemin de la Côte-S<sup>te</sup>-Catherine, Montréal (Québec)

## Les perturbateurs endocriniens en milieu de travail au Québec et à Montréal

Conférencière : Ferial Hassoun, étudiante à la maîtrise (stage)  
Directrice de recherche : Maryse Bouchard, professeure au département  
Responsable de stage : Christian Fortin, CSSS de la Montagne

### *Résumé*

Au Québec et à Montréal, dans le secteur chimique et le secteur caoutchouc et matières plastiques, les travailleurs peuvent être exposés à divers perturbateurs endocriniens comme les phtalates et le bisphénol A (BPA). Il existe des normes d'exposition (VEMP 8 heures) pour les phtalates, mais pas pour le BPA. L'objectif de ce stage consistait à réaliser un portrait de l'exposition professionnelle à ces composés.

L'étude des bases de données SiSat (Système d'information en Santé au travail) et LIMS (Laboratory Inventory Management System) indique qu'entre 2000 et 2014, 196 échantillons d'air ont été prélevés et analysés en milieu de travail dans tout le Québec y compris Montréal pour 5 phtalates : phtalate de dibutyle, phtalate de diéthyle, phtalate de diméthyle, phtalate de dioxyde secondaire et l'anhydride phtalique mais aucun pour le BPA. 21 mesures (11 %) dépassaient la valeur minimum rapportée (VMR=8µg) par le LIMS, dont 3 mesures étaient attribuées à Montréal. Concernant le secteur caoutchouc et matières plastiques il y avait 4 mesures dépassant la VMR et aucune dans le secteur chimique et cela pour tout le Québec. Par ailleurs, les secteurs industriels pour lesquels le plus d'échantillons ont été collectés sont la fabrication de produits en métal, le bois sans scierie, et l'industrie du meuble et articles d'ameublement.

En conclusion, nous constatons qu'il existe très peu de mesures d'exposition aux phtalates et aucune mesure sur le BPA en milieu de travail au Québec et à Montréal. D'autres études sont nécessaires afin de réaliser un meilleur portrait de l'exposition des travailleurs aux plastifiants.